

**MALADIES de la PEAU et VICES du SANG**  
SPECIALITÉS RENOMMÉES  
Laboratoires scientifiques de la PHARM<sup>e</sup> DU TRICHON ROUBAIX  
Docteur VERHAEGHE  
Remède tous les jours  
Mon prochain saluez-le

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et Belgique.....	3 mois: 22,00; 6 mois: 40,00; 1 an: 70,00
France et Belgique.....	3 mois: 23,00; 6 mois: 43,00; 1 an: 75,00
Etranger: Tarif A.....	3 mois: 35,00; 6 mois: 65,00; 1 an: 110,00
Tarif B.....	3 mois: 30,00; 6 mois: 55,00; 1 an: 95,00

ANNONCES.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Int. 6.
TOURCOING.....	33, rue Carot. Tél. 37.
LILLE.....	3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 06.49.

Chèques postaux 87 1186

**MESDAMES...**  
Voici le Printemps !  
Songes à vos nouvelles Toilettes...  
Les dernières Créations les plus inédites en ROBES et MANTEAUX se trouvent au PALAIS de la NOUVEAUTE  
29, Rue Pierre-Molle, 29 ROUBAIX

## BILLET PARISIEN

### M. Schacht va-t-il enfin découvrir ses batteries?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
PARIS, 10 MAI (MINUIT).  
Le docteur Schacht n'a pas encore remis le rapport qu'on attendait de lui et dans lequel il doit formuler les réserves de la délégation allemande au sujet du projet Owen Young. Quelles sont les raisons de ce retard insolite ? Il n'est pas difficile de les découvrir.  
Le docteur Schacht est revenu de Berlin avec l'intention bien arrêtée de pousser le marchandage jusqu'à l'extrême limite de la patience de ses partenaires. D'une part, temporiser pour ne pas précipiter une rupture dont il voudrait bien laisser la responsabilité aux nations créancières; et, d'autre part, ne s'engager exactement à rien. Telle est la tactique adoptée par le canteleux directeur de la Reichsbank. Il n'hésite pas que les « réserves » qu'il s'approprie à formuler sont de véritables « conditions » que les délégations alliées, et notamment les délégations française et belge, ne pourront pas accepter.  
Sur ces entrefaites, est survenue la controverse anglo-américaine dans laquelle M. Churchill a pris ouvertement parti, déclarant sans ambages que le plan Owen Young était inacceptable pour l'Angleterre. M. Schacht a trouvé là une bonne occasion pour différer encore le dépôt de son rapport. Si la discordance régnant dans le camp des créanciers avait pu empêcher l'échéance des négociations, il aurait eu beau jeu pour déclarer ensuite à ses compatriotes que ce n'est pas par la faute de l'Allemand que la conférence n'a pas abouti.  
L'espoir de M. Schacht a été déçu. Les délégations alliées ont décidé, en effet, de ne faire connaître leur avis sur la proposition Young qu'après avoir pris connaissance des réserves allemandes. Le directeur de la Reichsbank devra donc, bon gré mal gré, ouvrir ses dossiers.  
Mis au pied du mur, M. Schacht a encore gagné du temps. Cette fois, d'ailleurs, un nouveau répit lui était nécessaire. De vif intérêt pour l'Angleterre et les Etats-Unis, il résulte pour tous que les créanciers ont atteint l'extrême limite de leurs concessions, à moins, bien entendu, que les Américains se décident, contre toute attente, à abandonner leur solide de réparations. Les Allemands, de concert, y ont dit non, avec la délégation britannique, travailleur dont à atteindre leurs exigences pour ne pas torpiller définitivement cette malheureuse conférence, à quoi on fait également défaut une préparation et de la méthode. ...

## LES FÊTES D'ORLÉANS



Mlle NICOLE CHANNANE DE DALMASSEY dans le costume de Jeanne d'Arc  
Elle est la fille du commandant Henri de Dalmassey, du 8<sup>e</sup> régiment de chasseurs et descendant direct de Jeanne d'Arc après

## Le budget des dépenses pour 1930

Paris, 10 mai. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue. M. Louis Barthou, garde des Sceaux, a fait signer un décret aux termes duquel M. Bonchardon, président de la Cour d'appel de Paris, est nommé conseiller à la Cour de cassation, en remplacement de M. Fachot, admis à faire valoir ses droits à la retraite.  
Le Conseil a poursuivi l'examen des dispositions budgétaires des divers ministères et a terminé l'examen de l'ensemble du budget des dépenses. M. Laurent-Eynac, ministre de l'Air, a fait approuver par ses collègues la constitution du Conseil supérieur des transports aériens, chargé d'assurer la coordination des efforts et le développement rationnel de l'aéronautique marchande. L'institution nouvelle est complétée par la création d'un Comité consultatif technique et d'un Comité de l'exploitation commerciale des transports aériens.  
Le prochain Conseil des ministres aura lieu le 15 courant.

## Un rapport officiel défavorable sur le gisement de Glozel

Paris, 10 mai. — On sait que M. Bayle, directeur du service de l'anthropométrie et de l'identité judiciaire, a été chargé d'un rapport officiel sur le gisement de Glozel.  
Le savant a terminé la rédaction de ce travail qui lui a demandé plus d'une année de recherches.  
Les conclusions de son rapport sont nettement défavorables à la thèse de l'authenticité du gisement de Glozel.

## LA DERNIÈRE FILLE DE DICKENS EST MORTE A LONDRES

Londres, 10 mai. — La dernière fille survivante du célèbre romancier anglais Charles Dickens, vient de mourir à Londres, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

## Pavoisons en l'honneur de Jeanne d'Arc

L'histoire de Jeanne d'Arc est la plus belle du monde. Elle est désormais parée de tous les prestiges de la légende, en même temps que de tous les pouvoirs d'une réalité instructive. Pour la fêter, jeudi dernier, il y avait dans Orléans toute la France et tous les amis de la France. Il y avait tous ceux qui se sentent la grandeur sacrée. Dimanche, ce sera au tour des villes trop éloignées pour s'associer autrement que par le cœur aux émouvantes fêtes d'Orléans, à célébrer les vertus de celle qui sauva notre pays de l'envahisseur.  
Dans toutes les communes de notre agglomération, des cérémonies religieuses solennelles, auxquelles prendront part les sociétés patriotiques et militaires. Il faut que ces cérémonies soient plus belles, plus brillantes que de coutume. Il faut que l'on sente que cet anniversaire est plus marquant que les précédents, qu'il est le cinquantième, et que nous entourons celle que l'on fête en ce jour, de plus de vénération et d'admiration que jamais.  
Mais ces sentiments que tout bon Français éprouve pour notre Jeanne, il ne faut pas seulement les garder en son cœur, il faut les manifester publiquement, afin de faire de cette fête une solennité vraiment nationale. Nous avons un moyen très simple et excellent de le faire ou paraissant nous demeurer.  
De ce moyen, nous en sommes sûrs, nos concitoyens sauront user largement.

## L'APPEL de la classe 1929

### La composition du contingent qui sera appelé en octobre

Conformément aux dispositions du décret du 30 mars 1929, le contingent qui sera appelé sous les drapeaux en octobre 1929, comprendra, outre les jeunes gens appartenant aux fractions de classes précédentes reconnues aptes au service militaire par les conseils de révision de 1929, les jeunes gens de la classe de 1928 nés en novembre et décembre 1908, et ceux de la classe de 1929, nés en janvier 1909.  
Indépendamment de ces jeunes gens, seront également incorporés en octobre 1929, les jeunes gens français, sans faculté de réputation de cette qualité, nés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1907; les hommes devenus français par voie de naturalisation, de déclaration ou réintégration, inscrits sur les tableaux de recensement de la fraction de la classe 1929 recensée en 1929 et encore astreints à des obligations d'activité, et enfin les omis des classes précédentes inscrits sur les tableaux de recensement visés ci-dessus.  
Quant aux autres jeunes gens de la classe de 1929, ils seront appelés sous les drapeaux en deux fractions (avril et octobre 1930) à des dates qui seront fixées ultérieurement. Les intéressés seront d'ailleurs avisés, six mois à l'avance, de l'époque exacte de leur incorporation.  
Il ne sera donné aucune suite aux demandes qui pourraient formuler ces jeunes gens en vue de faire modifier cette époque, toutefois si possèdent la faculté de contracter l'engagement par anticipation, prévu par l'article 63 de la loi du 31 mars 1928, sous réserve qu'ils soient titulaires soit du brevet de préparation militaire, soit du brevet militaire de pilote d'avion, soit du certificat d'aptitude à l'emploi de mécanicien militaire d'aéronautique; 2° peuvent souscrire l'un des engagements prévus par l'article 2 du décret du 11 avril 1928; 3° peuvent solliciter l'un des suris d'incorporation dont il est question aux articles 22 et 23 de la même loi.  
Les jeunes gens de la métropole appelés sous les drapeaux en octobre 1929, qui désirent servir en Afrique du Nord doivent avant le 10 septembre 1929, en faire la demande écrite au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent. Satisfaction leur sera donnée dans la mesure du possible, tant pour l'arme choisie que pour le pays où ils demandent à servir.

## Le Parlement britannique est dissous

Londres, 10 mai. — Le discours du roi comportant la dissolution du Parlement a été lu ce matin aux deux Chambres. Le souverain, après avoir constaté que les relations avec les puissances étrangères continuent d'être amicales, rappelle le dépôt à Washington de la ratification par la Grande-Bretagne du pacte multilatéral de renonciation à la guerre. Le roi exprime l'espoir que les événements de Chine continueront à marquer un progrès graduel vers la stabilité.  
« Mon gouvernement, poursuit-il, a continué, en accord avec les autres puissances, à appuyer à Genève la réduction des armements. Le récent discours qu'a prononcé le délégué des Etats-Unis a apporté un regain d'espoir pour un prompt règlement de la question de la reprise du désarmement naval et mon gouvernement n'a pas tardé à marquer son appréciation des déclarations américaines. »  
Passant ensuite aux questions intéressant exclusivement l'Angleterre, le roi rappelle les mesures d'exemption partielle d'impôts prises pour soulager l'agriculture et les industries productives, la révision des tarifs de chemins de fer, etc., et conclut que l'amélioration déjà constatée est de bon augure pour une amélioration plus sensible dès que ces mesures auront donné leur plein effet.

## L'AFFAIRE DES FAUX TINTORET

M. Lafitte est mis en liberté provisoire  
Le juge d'instruction chargé de l'affaire des tableaux volés au mois de février dernier au Havre, vient d'ordonner la mise en liberté provisoire sous caution de 10.000 francs, de M. Lafitte qui a été inculpé de tentative d'escroquerie au préjudice d'une compagnie d'assurance.

## L'enlèvement d'une fillette à Haubourdin

Le mystérieux enlèvement d'une fillette de 5 ans, la petite Jacqueline Notteau, à Lomme, a causé une grande émotion dans la région et on ignore encore à l'heure actuelle le sort de l'enfant. Voici qu'un nouveau rapt d'enfant a été commis à Haubourdin.  
Un individu, contre qui ont été recueillis des témoignages formels, a été arrêté, mais il nie dans de telles conditions qu'on se demande avec angoisse ce qu'il va devenir la malheureuse enfant. L'enquête, activement menée par la police mobile de Lille et la gendarmerie d'Haubourdin, s'est poursuivie toute la nuit dernière.  
L'enfant disparaît le 27 janvier 1929, Billant, née à Haubourdin le 27 janvier 1920, fille de M. et Mme Octave Billant, habitant 9, rue de Seclin à Haubourdin. Le père de l'enfant a subi une grave opération dimanche, ce qui fait que la petite Marcelle, autrefois à la garde de M. Guyot, demeurant rue d'Emmerin, cité Sainte-Eugénie, avait été ramené chez elle, le ménage ne pouvant plus s'occuper aux frais d'entretien de l'enfant. Jeudi, jour de l'Ascension, Mme Billant envoyait, vers 14 h. 30, sa fillette aux vèpres, à l'église Saint-Maclou. Vers 16 h., s'étendant de ne pas la voir revenir, elle alla à sa rencontre et apprit que personne n'avait vu l'enfant à l'église. Pas plus chez des amis que chez Mme Guyot, on ne retrouva la petite Marcelle.  
Ce n'est qu'à 20 heures qu'elle est des nouvelles par une voisine, Mme Goutteau, cabaretière, rue d'Emmerin, qui déclara que l'enfant avait été accostée par un individu qui descendit de bicyclette. L'homme paria un instant à la fillette, puis l'installa sur le cadre de son vélo et s'éloigna rapidement. D'autres personnes avaient vu l'enlèvement. Une amie de la petite Marcelle vit sa camarade sur le vélo de l'inconnu et lui fit un signe amical, auquel l'enfant répondit en souriant. Une cabaretière du lieu dit « L'Allumette », vit également passer le cycliste le long du canal. Ces témoins donnèrent un signalement assez vague de l'individu.

## La loterie du Derby a été tirée à Londres

A Londres, en présence d'un grand nombre de personnes à eu lieu le tirage des numéros pour la loterie du Derby, organisée par le Stok Exchange. Le numéro correspondant au cheval gagnant rapportera cette année 15 millions 600.000 fr. Les trois autres primes principales sont : 3.060.000 francs pour le détenteur du numéro correspondant au cheval arrivant deuxième; 4.030.000 francs pour le troisième, et 2.670.000 francs pour le quatrième.  
Le favori pour le Derby est « Craxadour ». Son numéro, 12.338, est détenu par un garçon de sept ans, fils d'un agent de change de la cité, M. Gibbs, qui avait acheté cent billets du Sweepstake pour les revendre à ses clients, mais en avait donné un à sa femme et un à son fils.  
Voilà donc une famille qui est assurée désormais d'une fortune, car le jeune Gibbs recevra certainement une offre de quelque 30.000 livres sterling pour sa chance de gagner le premier prix.

## Le roi de la T.S.F. aux Etats-Unis à Paris

M. M. H. AYLESWORTH, président de la National Broadcasting Co. de New-York et dirigeant l'organisation radiotélégraphique la plus puissante du monde, est vu ici, auprès de la statue de l'inventeur de la téléphonie à signaux, Claude Chappe, boulevard Saint-Germain à Paris.

## La situation à Lille

### Une manœuvre de M. Roger Salengro

Nous avons dit que parmi les exelus du Parti socialiste par suite de la fusion des listes de MM. Salengro et Spriet, M. Auguste Deneubourg, adjoint sortant, avait décidé, en signe de protestation, de se porter au second tour.  
A ce sujet, dans un but qu'on comprendra bien, M. Roger Salengro, maire de Lille, a adressé la lettre suivante à M. Deneubourg :  
« Louis-Louis d'abord, des membres du Parti ensuite, me disent l'émotion qui s'est emparée de tes amis en apprenant que la C. A. n'avait pas cru devoir retenu ton nom sur la liste au second tour.  
Je mets cette lettre au porteur pour te dire de la façon la plus pressante que, si je regrette personnellement la résolution prise, le Bureau et la C. A. se trouvent dans l'impossibilité de ne pas lui donner suite.  
J'ajoute que je suis prêt, quant à moi, à envisager de la façon la plus ferme — je l'ai dit ce

## Avant le scrutin de ballottage du 12 mai

### ROUBAIX

#### Pour assurer le succès de la Représentation proportionnelle au scrutin de ballottage du dimanche 12 mai

Les électeurs roubaixiens sont appelés demain à se prononcer en faveur d'une idée essentiellement juste: la représentation proportionnelle qui permet aux minorités de se faire entendre dans les assemblées.  
Le peuple roubaixien, quelles que soient ses opinions, a le sentiment de la justice: trop profondément ancré en lui pour vouloir que 13.700 électeurs soient tout et que 11.000 ne soient rien.  
Les uns comme les autres sont Roubaixiens: les uns comme les autres sont Français.  
D'un côté comme de l'autre, la majorité des citoyens a fait son devoir à l'heure du danger; d'un côté comme de l'autre, elle s'est levée contre l'envahisseur, a combattu, souffert, versé son sang pour tous.  
Il n'y a pas de citoyens ni de Roubaixiens de seconde zone. Tous ont le droit de dire leur mot au Conseil municipal.  
Le scrutin de dimanche dernier a déterminé une majorité et une minorité: il n'a pas indiqué une unanimité. La volonté du suffrage universel doit être respectée.  
C'est pourquoi l'Union républicaine démocratique présente pour le ballottage une liste de quatorze candidats seulement.  
Pour que la justice soit assurée par la représentation proportionnelle:  
Le devoir de tous les électeurs qui ont voté le 5 mai pour la liste de Concentration républicaine est de mettre dans l'urne la LISTE RÉPUBLICAINE DE REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE qu'ils pourront découper ci-dessous, et qui comprend seulement les quatorze noms des candidats républicains.  
Le devoir des électeurs qui ont voté le 5 mai pour la liste socialiste est de rayer quatorze noms de la liste socialiste et de les remplacer par les noms des quatorze candidats de la liste républicaine de représentation proportionnelle.  
Ainsi, le parti qui a obtenu le 5 mai la majorité la conservera, mais le droit des minorités sera sauvegardé.  
Les socialistes sincères, fidèles au principe de la représentation proportionnelle qu'ils ont toujours soutenu, et doivent à eux-mêmes d'en faire triompher l'idée à Roubaix.

### TOURCOING

#### Les électeurs jugeront

La lettre très digne par laquelle le Comité de l'Union républicaine a, pour la deuxième fois, offert sa collaboration à la Solidarité, appelle quelques commentaires.  
Quoique la liste d'Union républicaine ait obtenu 1.205 suffrages de plus que la liste de la Solidarité, l'offre de l'Union républicaine précise: « Notre parti serait disposé à vous apporter l'appoint de ses forces si vous consentiez un accord lui donnant les positions qui ont été jusqu'ici réservées aux socialistes. »  
Ce noble geste de désintéressement méritait certes un accueil bien différent de celui qui lui a été fait.  
Et plus loin, nous lisons encore: « Pour le choix des candidats de notre liste, nous nous mettrons facilement d'accord avec vous. » Cela signifie: clairement que, parmi les trente-six candidats de l'Union, on laisserait à M. Dron le loisir de désigner les personnalités de son choix.  
On ne pouvait être plus concluant.  
Ainsi se sont-ils pas surpris d'apprendre que la décision de la « Solidarité républicaine » est sévèrement jugée dans tous les milieux tourcoingnois.  
Un grand nombre d'électeurs s'apprêtent à relever cet incompréhensible défi en votant dimanche prochain en masse pour la liste d'Union républicaine du docteur Leduc.

### S'abstenir serait une grave faute

Dans les conditions où se présente à Tourcoing le scrutin de ballottage, alors que le succès de la liste d'Union républicaine peut dépendre de quelques voix, s'abstenir serait commettre une grave faute.  
Aucun Tourcoingnois partisan de la justice électorale ne voudra s'exposer à porter la responsabilité d'un échec de l'Union républicaine.

### La situation à Lille

#### Une manœuvre de M. Roger Salengro

Nous avons dit que parmi les exelus du Parti socialiste par suite de la fusion des listes de MM. Salengro et Spriet, M. Auguste Deneubourg, adjoint sortant, avait décidé, en signe de protestation, de se porter au second tour.  
A ce sujet, dans un but qu'on comprendra bien, M. Roger Salengro, maire de Lille, a adressé la lettre suivante à M. Deneubourg :  
« Louis-Louis d'abord, des membres du Parti ensuite, me disent l'émotion qui s'est emparée de tes amis en apprenant que la C. A. n'avait pas cru devoir retenu ton nom sur la liste au second tour.  
Je mets cette lettre au porteur pour te dire de la façon la plus pressante que, si je regrette personnellement la résolution prise, le Bureau et la C. A. se trouvent dans l'impossibilité de ne pas lui donner suite.  
J'ajoute que je suis prêt, quant à moi, à envisager de la façon la plus ferme — je l'ai dit ce

matin au bureau — ta nomination à un poste important de ton choix.  
Je serais d'ailleurs heureux de m'entretenir au plus tôt avec toi.  
Fraternelles amitiés.  
Roger Salengro.

Interrogé par un de nos confrères, M. Deneubourg a déclaré ce qui suit :  
« Vous pensez bien que je l'envoie balader ! Et il le sait mieux que personne : je ne suis ni à vendre, ni à louer, et ses procédés de corruption me dégoûtent au-delà de ce que j'en puis dire. Le maire m'a attendu mercredi soir, jusqu'à onze heures, m'a-t-on dit. Il peut m'attendre encore. Il ne m'aura pas plus avec du lait qu'il ne m'a eu avec du vinaigre. »

« A la dernière assemblée générale du Parti, devant sept ou huit cents personnes, le maire, répondant à un orateur qui lui posait la question du sort des conseillers sortants, a déclaré qu'il ne toucherait jamais à ceux qui ont rendu de bons services au Parti et à la population comme élus, et qui seraient à même de rapporter des voix au second tour. J'ai déjà eu l'occasion de lui mettre ses propres paroles sous les yeux. Vous voyez comme il tient ses promesses ! Il est donc en contradiction avec lui-même lorsqu'il assemble ses électeurs et leur dit : « J'ai fait tout mon devoir, poursuit M. Deneubourg, et je me présente devant le corps électoral toujours comme socialiste, ni communiste, ni clérical, franchement, en homme sûr de son droit. Les électeurs me diront mieux que les neuf membres de la Commission administrative qui ont cherché à m'évincer, si j'ai eu tort ou raison. »

« En terminant, l'ancien adjoint ajoute :  
« Les esclaves de Salengro font courir le bruit que j'aurais touché 50.000 francs. J'ai travaillé toute ma vie, depuis l'âge de neuf ans jusqu'à soixante-cinq ans pour économiser de quoi vivre pour mes vieux jours. Je n'ai donc rien à accepter de personne. Si j'ai été non commerçant, ce n'est que pour mieux consacrer mon temps au Parti et à la population. »

M. Balavoine expose les raisons de son attitude  
Nous avons annoncé que M. Balavoine, conseiller municipal sortant, qui avait constitué cette année une liste de Fédération républicaine pour la défense des intérêts lillois, avait insinué pour le second tour avec la liste de M. Liévin Danel, mais M. Balavoine n'y figure pas. En voici d'ailleurs les raisons qu'il expose lui-même :  
« Je ne figure plus sur la liste d'Union avec les socialistes pour plusieurs raisons:  
D'abord, je désapprouve leurs méthodes administratives. Au cours de mes quatre années de collaboration avec eux, j'ai souvent critiqué au Conseil municipal la pratique des marchés de gré à gré ou par adjudications restreintes, étant partisan des adjudications publiques. D'autre part, j'ai dû refuser de voter le budget parce que je n'avais pu, malgré mes réclamations, avoir en mains les éléments d'appréciation nécessaires et ne pouvais accepter un projet de budget insuffisant, tardivement soumis à mon examen. Enfin, c'est sans résultat que j'ai réclamé une diminution appréciable des impôts par une réduction de centimes additionnels, réduction qui eût été possible d'obtenir en renvoyant à plus tard des travaux coûteux dont l'urgence n'apparaissait pas.  
Par ailleurs, il n'aurait jamais pu être question d'alliance entre nous dès lors que les socialistes traitaient au communisme la porte de la

Mairie, en y introduisant deux candidats de la liste socialiste-communiste.  
Je ne figure pas sur la liste de M. Liévin Danel; il suffit, pour expliquer mon abstention, de rappeler que je suis un homme de gauche. Il est été souhaitable, puisqu'il ne s'agit pas d'élections essentiellement politiques, de s'élever au-dessus des partis, mais je me suis surabondamment expliqué là-dessus au cours de la semaine qui vient de s'écouler !

## Les candidats de l'Union Républicaine à Tourcoing

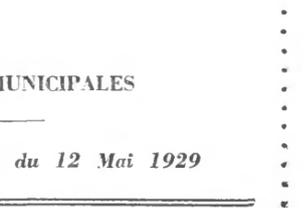
Nous avons publié, avant le premier tour de scrutin, les photographies de quelques candidats de l'Union Républicaine. Voici celles d'autres candidats de la même liste qui se représentent également aux élections de dimanche prochain.



M. PAUL MARCHAL, conseiller général, président de l'Union des petits commerçants, président de l'Union des sauveteurs de France, Nord et du Pas-de-Calais, lauréat.



M. A. LAMBRECHT, ancien adjoint au maire, Croix de guerre anglaise, médaille de la Reconnaissance française, constructeur.



M. A. LEFEVRE, ancien conseiller municipal, vice-président du Conseil d'arrondissement, employé.



M. V. TAREL, ancien conseiller municipal, ancien conseiller d'arrondissement.

## ELECTIONS MUNICIPALES

### Scrutin de ballottage du 12 Mai 1929

# LISTE RÉPUBLICAINE de Représentation proportionnelle

- ROUSSEL Edouard, conseiller général.
- CANIVET Emile, négociant.
- CHAVATTE Arthur, pharmacien.
- DELEDALLE Pierre, assureur.
- DESMARECAUX Emile, caissier.
- DUFORST René, employé d'assurances.
- HAUSTRAETE Amédée, garagiste.
- KINDT Jules, entrepreneur.
- LEHEMBRE Alphonse, constructeur.
- LIENTART Hippolyte, négociant.
- MORY Arthur, comptable.
- NIEDERDANG Constant, constructeur de cycles.
- PINGEL Frédéric, négociant en tissus.
- VASSEUR Marcel, employé.

Cette liste peut être découpée suivant la pointillé et peut servir de bulletin de vote.